

Image not found or type unknown



Plus value sur maison

Par **anny_old**, le **16/09/2007** à **09:53**

Bonjour!rnséparée d'un commun accord officieusement depuis Septembbre 2005 . Mon ex époux jouit de la maison donc règle la totalité des frais concernant celle ci . De mon côté je vis seule dans un studio payé par moi même dans le cas ou nous vendrions celle ci avant que nous entamions une procédure de divorce je voudrais savoir si il y aura plus value étant donné que nous habitons la maison depuis septembre 2000.rnrnle coût de celle ci a l'achat à été de 10000€ et actuellement estimé à 210000€ !rnrnmerci de me renseigner

Par **maitreiledefrance_old**, le **16/09/2007** à **10:20**

bonjourrnrnla plus value existe mais elle dépend de vos années de détention car vous pouvez bénéficier d'un abattementrnrnau besoin, contactez moi par mail